title : Notice sur *L’École des Femmes* *de* Molière.

creator : Auguste Vitu

copyeditor : Floria Benamer (Stylage sémantique)

publisher : Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL

issued : 2016

idno : http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/moliere/moliere\_ecole-des-femmes-ed-vitu/

source : Molière, *L’École des Femmes*, éd. Auguste Vitu, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1890.

created : 1890

language : fre

$I$ Ah ! l’heureux chef-d’œuvre, et qu’il est éternellement jeune, malgré ses deux cent vingt-huit années de gloire et de succès ! Quelle fête pour l’oreille que ces vers tout empreints de passion et d’esprit, de génie et de grâce ! Partout ailleurs, dans *L’Avare* ou *Tartuffe*, dans *Dom Juan* ou *Le Misantrope*, vous rencontrerez l'auteur comique plus puissant ou plus profond. Mais c’est dans *L’École des Femmes* que se manifeste purement et complètement le poète Molière. C’est une comédie, à coup sûr, mais aussi un poème, un chant de jeunesse et d’amour. Les sentiments vrais et primitifs de la nature humaine y sont touchés avec une délicatesse si harmonieuse et si vibrante qu’ils arrivent à confondre dans l’âme de l’auditeur les effets que le théâtre ordinaire ne produit $II$ que séparément ou successivement. Certains passages attendris excitent un doux : sourire et des tirades comiques amènent une larme au coin de la paupière. C’est a là fois le triomphe et l’extrême limite de l’art.

Molière avait bien près de quarante et un ans lorsqu’il donna *L’École des Femmes*, l’année même de son mariage avec Armande Béjart. Cette simple remarque détruit la chimère des critiques qui ont prétendu découvrir les faiblesses du mari jaloux sous les ; transports d’Arnolphe, comme ils l’avaient prématurément deviné dans les emportements de *Don Garcie*, alors que Molière était encore célibataire. C’est en pleine lune de miel que Molière conçut et exécuta le caractère d'Agnès.

Cependant, Arnolphe élevant une jeune fille pour sa couche fait songer aux soins qu’on dit (sans en rien savoir) que Molière lui-même aurait pris pour la jeune Armande Béjart. Mais Molière épousa sans obstacle la femme de son choix, tandis qu’Arnolphe voit ses projets renversés par la seule apparition du jeune Horace.

Je m’imagine que Molière, au moment même d’accomplir l’union qu’il avait préparée, eut l’esprit traversé par une idée de théâtre. « J’ai quarante ans ; pensa-t-il, vingt ans de plus qu’Armande ; les choses ont bien tourné puisqu’elle m’aime ou paraît m’aimer : mais prenons l’aventure au rebours supposons que ma sollicitude ait été déjouée, et que, prêt $III$ à jouir du bonheur longuement caressé, je m’en visse frustré pour l’amour d’un godelureau qui n’aurait pris d’autre peine que de montrer le bout de sa moustache blonde. Quelle forte situation ! quel beau sujet de comédie ! » Et voilà comment Molière, marié le 20 février 1662 aurait fait jouer son Arnolphe et son Agnès le 26 décembre suivant. C’est lui et ce n’est pas lui, c’est die et ce n’est pas elle. La réalité, vue par réflexion dans le cerveau du poète comique, s’y est transformée, et ce magique miroir nous la renvoie parée de charmes immortels.

D’ailleurs, nul rapport d’âge ni de caractère entre l’innocente et ignorante Agnès, « la fillette aux attraits naissants », et la brillante et spirituelle Armande-Claire-Grésinde-Elisabeth Béjart, en qui l’on reconnaît le onzième et dernier enfant né de Joseph Béjart ci de Marie Hervé, désigné comme « une petite non baptisée » dans un acte judiciaire du mots de mars 1643. Elle entrait donc au moins dans sa vingtième année lorsqu’elle signa son contrat de mariage avec Molière par-devant les notaires Pain et Ogier, le 23 janvier 1662, et qu’elle l’épousa à Saint-Germain-l’Auxerrois, le lundi 20 février suivant. Sur la brillante éducation d’Armande, ses manières accomplies, les grâces de son esprit et de sa voix, les témoignages contemporains sont unanimes[[1]](#footnote-1).

$IV$ D’ailleurs, que sert de se livrer à des recherches ou à des conjectures sur l’inspiration première de *L’École des Femmes*, lorsqu’elle ressort si clairement $V$ de son aînée, *L*’*École des Maris* ? L’aventure d’Arnolphe et d’Agnès est une « répétition », comme on dit en peinture, du groupe formé d’abord par Sganarelle le tuteur et Isabelle sa pupille. Mais combien cette version n’est-elle pas supérieure à la première ! Sganarelle était un barbon ridicule et dur, qui tenait encore aux fantoches de la comédie italienne ; tandis qu’Arnolphe est un homme moins haïssable que passionné, sérieusement amoureux d’Agnès, qui souffre dans son cœur ci dans sa chair, et qu’on est tenté de plaindre lorsque sa douleur poignante éclate à travers son masque comique. La variante n’est pas moins accentuée entre Isabelle, fille alerte, délurée, qui sait ce qu’elle veut, ce qu’elle fait, à quoi elle s’expose, et Agnès dont l’âme naïve ne s’éclaire qu’au dernier moment sous les feux de l’amour. Cette transformation, à la fois psychologique et physiologique, donne au poème une intensité de vie et de couleur, une vérité permanente et absolue, qui le placent au rang des chefs-d’œuvre éternels. Elle est toute la pièce, et lui inspire son titre, injustement contesté par les critiques du temps[[2]](#footnote-2). Il est vrai que ces mots, *L’École des Femmes*, semblent annoncer le pendant ou la contre-partie de *L*’*École des Maris*, tandis que le mot École est employé sous deux acceptions, $VI$ à tout le moins sous deux nuances différentes. La plus ancienne des deux pièces fait la leçon aux maris, en leur enseignant l’estime et la confiance envers celles qui sont appelées à partager leurs destinées. Dans l’autre, au contraire, ce n’est ni la pièce ni l’auteur qui se chargent d’instruire les femmes : c’est l’amour qui

*…* rend agile à tout l’âme la plus pesante,

Et donne de l’esprit s la plus innocente.

(Acte III, scène IV.)

Il n’est ni contesté ni contestable que Molière ait trouvé la première esquisse de son Agnes dans la nouvelle de Scarron intitulée *La Précaution inutile*, où l'on voit une jeune femme, nommée Laure, élevée par les soins de son mari dans une stupidité profonde, devenir par sa stupidité même la proie facile du premier galant qui sait en profiter ; les révérences, les alarmes de la pauvre créature, désolée d’avoir tué un homme, tout y est, à cela près de la chaste candeur d’Agnès au lieu de l’adultère inconscient de Laure. On peut voir quelque analogie entre Arnolphe et *Le Maître en droit*, de Boccace, traduit par La Fontaine, un goguenard qui se moque des maris trompés et donne des leçons dans l’art de séduire à l’un de ses écoliers, qui s’empresse d’en profiter auprès de la femme de son maître ; enfin, la perpétuelle confidence de l’amant au futur mari, si justement admirée, $VII$ se trouve d’original dans *Les Nuits* de Straparole (nuit IVe, fable IV). Mais quelle différence entre ces contes sans valeur intellectuelle et la pièce de Molière, entre ces crayons grossiers et cette toile de maître !

Ce n’est pas que la critique sérieuse et impartiale n’ait retenu quelques-uns des reproches adressés dès l’origine à *L’École des Femmes*, et ne les reconnaisse fondés. La rencontre réitérée d’Horace avec Arnolphe au même lieu est d’une invraisemblance tellement criante, que Molière est allé de lui-même au-devant de l’objection par ce vers resté proverbial :

La place m’est heureuse à vous y rencontrer.

De même on conçoit mal qu’Arnolphe fasse apporter des sièges en pleine rue pour y sermonner Agnès plus à l’aise. Mais cette scène est-elle plus surprenante ou plus choquante que les autres conventions, imposées aux auteurs du XVIIe siècle par la pénurie décorative et la machinerie élémentaire des théâtres, si plaisamment signalées par le grand Corneille dans la préface du *Cid*? De toutes ces conventions, la disconvenance de lieu est celle dont le spectateur fait le plus aisément bon marché, et, l’habitude aidant, on a cessé d’y être sensible.

Deux points d’une autre nature suscitèrent des clameurs dont l’écho n’est pas entièrement assoupi. Il est trop vrai que, dans l’interrogatoire d’Agnès, un $VIII$ certain *le*, quine scandalisa pas uniquement les prudes, et les rigoristes, permit de diriger contre Molière une accusation d’obscénité intentionnelle, dont il ne s’est pas entièrement disculpé et qu’accentuèrent plus tard certains passages analogues de *Tartuffe* et de *La Comtesse d’Escarbagnas*. Bien légères taches après tout, dans la splendide immensité de son œuvre comique. On les lui pardonna moins encore que le risible sermon où l'innocente Agnès est menacée par Arnolphe de l'enfer et

                           … des chaudières bouillantes

Où l'on plonge à jamais les femmes malvivantes

Cette première allusion aux dogmes religieux détermina contre les sentiments intimes de Molière une ; prévention qui alla grandissant encore après *Don Juan*, jusqu’à la terrible explosion de *Tartuffe*. Convenons toutefois que le sermon d’Arnolphe ne sortait pas des limites de la bonne plaisanterie.

Molière se sentit obligé de répondre aux censeurs, comme il l’explique dans sa préface de *L’École des Femmes*, et cette réponse, en forme de dissertation dialoguée, fut représentée sous le nom de *La Critique*. C’est dans noire édition de cette petite pièce qu’on trouvera les éclaircissements nécessaire sur la polémique furieuse qu’elle déchaîna. Car, chose singulière, aucune des satires amères et injurieuses que lancèrent contre lui de Villiers avec *Zélinde* et *La* $IX$ *Vengeance des Marquis*, Boursault avec le Portrait du Peintre, Montfleury avec *L*’*Impromptu de l’Hôtel de Condé*, ne fut inspirée directement par les représentations de *L’École des Femmes*: c’est *La Critique* qui fit éclore *Zélinde* et *Le Portrait du Peintre*, tandis que *La Vengeance des Marquis* et *L’Impromptu de l’Hôtel de Condé* ont la prétention de répondre à *L*’*Impromptu de Versailles*.

Revenons à *L’École des Femmes*.

On sait que *Les Fâcheux* avaient été représentés à Paris le 4 novembre 1661 ; *L’Ecole des Femmes* y fut donnée pour la première fois le mardi 26 décembre 1662. Pendant cet intervalle de treize mois, le théâtre avait vécu sur son répertoire et n’avait plus joué que trois fois par semaine, les mardi, vendredi et dimanche ; les autres jours (lundi, mercredi, jeudi et samedi) ayant été occupés par les Italiens à partir du mois de janvier, à la charge par eux de rembourser ci la troupe de Molière deux mille livres pour montant des frais faits au Palais-Royal, en retour des mille cinq cents livres que les Italiens avaient fait payer à Molière, au mois d’octobre 1658, pour entrer à la salle du Petit-Bourbon.

La troupe de Monsieur vécut toute l’année 1662 avec *Les Fâcheux*, *L’École des Maris*, *L’Héritier ridicule* de Scarron, *Les Visionnaires* de Desmarests, *Venceslas* de Rotrou, et, comme pièces nouvelles, *Arsace* de M. de Brades, suivi de *Connaxare* $X$ de M. Boyer. Dans le courant de l’été, la troupe avait été mandée au château de Saint-Germain-en-Laye, ou elle joua treize fois entre le 24 juin et le 11 août, ce qui lui valut 14,000 livres. Elle avait recommencé à Pâques avec treize paris, y compris celle d’Armande Béjart, devenue mademoiselle Molière, ci avait été augmentée de deux parts au mois de juin pour La Thorillière et Brécourt venant du théâtre du Marais.

*L’École des Femmes* continua la vogue acquise au théâtre du Palais-Royal ; elle débuta par une recette de 1,898 livres et fournit trente-trois représentations jusqu’à la clôture le 11 mars 1663, plus deux représentations devant le roi et sept visites ; ensemble quarante-deux représentations consécutives en deux mois et demi.

La première édition de *L’École des Femmes* fut donnée par les libraires associés Guillaume de Luynes, Louis Biliaine, Thomas Jolly, Estienne Loyson, Jean Guignard le fils, Charles de Sercy, Cl. Barbin, Quinet, etc., en vertu d’un privilège obtenu le 4 février 1663, achevé d’imprimer le 17 mars. Il manque à cette édition princeps en 93 pages, deux pages qui ont été rétablies par un carton paginé en double 73 et 74. On ne saurait douter que cette édition ne soit la première, puisqu’elle fut offerte en cet état à la reine Marie-Thérèse ; l’exemplaire d’hommage relié à ses armes appartenait il y a quelques années à $XI$ M. le comte de Lignerolles. *L’Ecole des Femmes* est accompagnée d’une vignette barbare mais curieuse, gravée par Fr. Chauveau, qui représente Arnolphe morigénant Agnès avec le livre des Maximes.

Voici la distribution originale des rôles, telle qu’elle est généralement acceptée :

|  |  |
| --- | --- |
| Arnolphe | Molière. |
| Horace | La Grange. |
| Chrysalde | L'Espy. |
| Alain | Brécourt. |
| Un Notaire | De Brie. |
| Agnès | Mlle de Brie. |
| Georgette | Madeleine Béjart. |

Enrique et Oronte furent probablement créés par Béjart le jeune et du Croisy.

Molière a pris la peine d’expliquer comment il avait conçu, écrit et joué Arnolphe : c’est un homme d’esprit, habituellement sérieux, mais, qui devient ridicule toutes les fois que sa passion l’emporte. On a prêté au grand tragédien Talma de singulières visées sur ce rôle : il aurait voulu, dit-on, jouer Arnolphe et faire pleurer dans sa grande scène d’amour, alors que Molière voulait qu’Arnolphe, à cet endroit-là, fît éclater de rire le public par « ses roulements d’yeux extravagants, ses soupirs ridicules et ses larmes niaises ». C’est ainsi qu’il se décrit lui-même par l’organe de M. Lysidas, de *La Critique*. Il n’en est pas $XII$ moins vrai qu’Arnolphe devient presque touchant au milieu de son désespoir, et c’est l’écueil de ce rôle lorsque l’acteur est tenté de verser dans le comique larmoyant. De nos jours, M. Got s’y est essayé ; mais il est bien vite revenu de son erreur, et, depuis 1873, cet acteur de grand talent a retrouvé la note juste, qui le replace dans la vraie tradition de Molière.

L’inventaire des habits de théâtre de Molière n’en indique aucun pour *L’École des Femmes*; ce qui permet de présumer que Molière jouait Arnolphe avec le même costume que le Sganarelle de *L’École des Maris*, consistant en haut-de-chausses, pourpoint manteau, col, escarcelle et ceinture, le tout de satin couleur de musc. (Eudore Soulié, *Recherches*, p. 278.)

Mlle de Brie et son mari (Edme Vilquin) étaient associés depuis Lyon, en 1653, à la fortune de Molière ; elle ne devait pas avoir moins de trente ans lorsqu’elle créa le rôle d’Agnès, qu’elle jouait encore vingt ans plus tard à la salle Mazarine, et dans lequel le public ne voulait pas qu’elle fût remplacée. C’est ici l’occasion de faire remarquer que, dans une troupe composée de douze à quinze personnes au plus, les rôles étant distribués selon le talent et non selon l’âge ; à côté d’une Agnès de trente ans, on applaudissait une Georgette de quarante-cinq ans dans la personne de Madeleine Béjart.

$XIII$ La Grange était adorable sous la perruque blonde d’Horace, tel que nous avons vu son successeur M. Delaunay, inimitable dans ce joli rôle.

On connaît le mot de Louis XIV sur Brécourt, qui fit sa première création au Palais-Royal dans le rôle d’Alain : « Cet homme-là ferait rire des pierres ! » Ne trouve-t-il pas sa confirmation dans ce passage de *La Muse historique* racontant une représentation de *L’École des Femmes* donnée au Louvre, l’après-dîner, la veille du jour des Rois (5 janvier 1663) ?

Dans une salle ou beau salon,

Pour divertir seigneurs et dames,

On joua *L’École des Femmes*,

Qui fit rire Leurs Majestés

Jusqu’à se tenir les côtés.

(Lettre du 13 janvier i663.)

Il est certain que *L’École des Femmes* obtint l’éclatante approbation du roi et de la cour, confirmée par la plus haute autorité littéraire de ce temps-là, par Boileau, qui rendit publiquement hommage à Molière dans les stances que voici :

Sur L’escole Des Femmes

Stances

En vain mille jaloux esprits,

Molier (sic), osent avec mépris.

Censurer ton plus bel ouvrage ;

$XIV$ Sa charmante naïveté

S’en va pour jamais d’âge en âge

Enjouer la Postérité.

Tant que l’univers durera,

Avecque plaisir on lira

Que, quoy qu’une femme complote,

Un mari ne doit dire mot,

Et qu’assez souvent la plus sotte

Est habile pour faire un sot.

Ta Muse avec utilité

Dit plaisamment la vérité ;

Chacun profite à ton Escole.

Tout en est beau, tout en est bon.

Et ta plus burlesque parole

Est souvent un docte sermon.

Que tu ris agréablement !

Que tu badines sçavamment !

Celuy qui sceut vaincre Numance,

Qui mit Cartage sous sa loy.

Jadis sous le nom de Terence.

Sceut-il mieux badiner que toy ?

Laisse gronder tes envieux.

Ils ont beau crier, en tous lieux,

Que c’est à tort qu’on te révère.

Que tu n’es rien moins que plaisant,

Si tu sçavois un peu moins plaire,

Tu ne leur déplaîrois pas tant.

Nous venons de rétablir le texte intégral des vers de Boileau, souvent mutilés ou altérés par les éditeurs modernes. Nous les transcrivons ici d’après leur impression $XV$ première, que nous avons trouvée dans le recueil intitulé *Les Délices de la Poésie galante*, 1re partie, p. 95) (Paris, Jean Ribou, 1666), dont le privilège est daté du 14 septembre 1663, huit mois après la première représentation de *L’École des Femmes*, achevé d’imprimer le 22 août 1665.

Auguste Vitu.

1. On pourrait être tenté d’y joindre les lignes suivantes, extraites de la *Muse historique* de Loret (lettre du samedi 6 mai 1662), à propos d’un banquet suivi d’un concert qui avait eu lieu chez le chancelier pour célébrer le mariage du marquis de Rochefort avec Mlle de Laval :

   *Je ne vis point icelle feste ;*

   Mais une fille fort honneste

   Aimable d’esprit et de corps,

   Et oui contient plusieurs tresors

   En sa belle et prime jeunesse,

   De douceur, grâce et gentillesse.

   Dont diverses gens sont ravis.

   Envoya chez moi cet avis ;

   Et je n’aurois rien sçu sans elle

   De cette alliance nouvelle.

   Et une note marginale, en manchette, nous nomme cette charmante personne si bien informée des fêtes mondaines : c’est « mademoiselle de Molière ». Mais comme il s’agit ici d’un concert j’incline à penser que cette « fille fort honneste » devait être non pas Mme Molière, mais Marie-Blanche de Mollier, fille de Louis de Mollier, le musicien danseur, laquelle épousa en 1664 le compositeur instrumentiste Léonard Itier. Le nom de cette famille a été souvent écrit Molière par les contemporains ; M. Campardon lui-même s’y est trompé, lorsqu’en racontant l’assassinat du comédien italien François Mansac, dit le Capitan (*Nouvelles pièces sur Molière*, p. 55), le 19 mai 1662, il fait tomber la victime devant la maison de Molière, rue Richelieu. Le Molière de la rue Richelieu en 1662, c’était Louis de Molier, logé dans la maison des Corneilles, peintres du roi, n°36 d’aujourd’hui ; notre Molière ne vint habiter le n° 40, deux portes plus haut, qu’au mois d’octobre 1672. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Nouvelles nouvelles* par de Villiers, IIIe partie, p. 2 1 7 et suivantes, Paris, Gabriel Quinet, in-12, 1663. [↑](#footnote-ref-2)